RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2MS TRAVAUX
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 Rue de la Colline aux Cèdres, 31130 QUINT FONSEGRIVES
839 096 906 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 11 AVRIL 2025

COPIE CERTIFIÉE CONFORME [redacted]

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 11 avril 2025,
A 9 heures,

La Société LUSIS, Société à responsabilité limitée unipersonnelle [redacted]
ayant son siège social 7 Rue de la Colline aux Cèdres, 31130 QUINT FONSEGRIVES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 814 458 402 RCS TOULOUSE, représentée par Monsieur Eric MERLY, en sa qualité de Gérant,

Associée Unique et Présidente de la société 2MS TRAVAUX,

Étant précisé que la société KPMG, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social ; modification corrélative de l'article 4 des statuts,

- Pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIERE DÉCISION

La société LUSIS, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 7 Rue de la Colline aux Cèdres, 31130 QUINT FONSEGRIVES au 7 Rue Louis Courtois de Vicose 31100 TOULOUSE à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

*"Le siège social est fixé : **7 Rue Louis Courtois de Vicose 31100 TOULOUSE**".*

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

[redacted]*nique*
P/LUSIS
Eric MERLY